



Tarifs

Transaction, Location, Gestion, Syndic

AU 01/01/2025

TARIFS MAXIMUMS PRATIQUES

1/ HONORAIRES DE LOCATION

BAIL HABITATION NUE et MEUBLE a la charge du propriétaire : offert.
AUTRE BAIL (commercial, professionnel) : 1 mois de loyer TTC à la charge du preneur.

2/ HONORAIRES DE VISITES, CONSTITUTION DE DOSSIER ET REDACTION DE BAIL, (locations nues et meublées).

Ces tarifs s'appliquent aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires

Jusqu'à 60 m² 8 € TTC De 61 m² à 100 m² 6 € TTC

Au-delà de 101 m² 5 € TTC

Rédaction de bail seule : 110€ TTC à la charge du locataire
(Plafonnée à 10€ TTC /m²) 110€ TTC à la charge du propriétaire

Bail commercial : 375.00 € HT / 450 € TTC

3/ ETAT DES LIEUX

A la charge du propriétaire 3 € TTC/m²

A la charge du locataire 3 € TTC/m²

4/ TRANSACTIONS

VENTES D'IMMEUBLES, TERRAINS, LOCAUX, FONDS de COMMERCE

5 % TTC sur le prix de vente affiché en cas de **mandat non exclusif.**

4,5 % TTC sur le prix de vente affiché en cas **de mandat exclusif.**

Forfait minimum 6000 € TTC en cas de mandat exclusif.

Forfait minimum 6500 € TTC en cas de mandat non exclusif.

A la charge du vendeur

Absence de garantie financière en transactions

5/ GESTION LOCATIVE 8 % H.T. (9.60 % TTC) des sommes encaissées.

6/ SYNDIC

- Gestion courante, par lot, par an

166.67€ HT / 200€ TTC

- Forfait minimum par copropriété

1666.67€ HT/2000€ TTC (par an)